

Durant 12 mois le stagiaire suivra une formation de sapeur-pompier volontaire. A l'issue il sera apte à participer aux plans de secours communaux ou nationaux, au sein d'équipe de sapeurs-pompiers..



La durée de la formation est de 12 mois (1984 heures) répartis entre :

- ✚ La formation militaire initiale (FMI)
- ✚ La formation professionnelle
- ✚ Les périodes d'adaptation en entreprise
- ✚ L'instruction élémentaire de conduite.

SSIAP 1

Formation initiale
d'équipier sapeur-pompier
FDF 1

Secourisme

Les qualifications préparées : SSIAP 1, SST, Permis B.

- **Dates d'entrées de formation** : juillet (12 VS)
- **Dates de sorties de formation** : juillet



Adresse : RSMA-NC-Cellule Recrutement-BP 41 - 98850 Koumac
Téléphone : 28.98.92 / 28.98.84 / 87 78 95 Mail : smarecru@ gmail.com
Site internet : www.rsma.nc Facebook: [RSMA-NC c'est CHOC](https://www.facebook.com/RSMA-NC)